



VILLE DE CAEN
DOSSIER DE PRESSE
RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Contact presse

Sophie de Floris
02 31 30 45 03 – 07 89 28 38 29
s.defloris@caen.fr

CAENA
NORMANDIE

SOMMAIRE

Les chiffres clés de la rentrée scolaire 2025-2026	p 5
1 / Le réseau des écoles caennaises	p 8
A / Implantation et retrait de postes	p 8
B / Les mesures de carte scolaire	p 8
C / Organisation des écoles	p 9
2 / Une impulsion forte des projets et de la réussite éducative	p 10
• Les projets éducatifs scolaires (PES) – Les projets éducatifs globaux (PEG)	p 10
• Les Etats Généraux du Handicap le 28 novembre 2025	p 10
• Un accompagnement renforcé pour la pause méridienne	p 10
• Le carnaval des maternelles	p 10
• Erasmus+ Caen	p 10
• La végétalisation des cours d'écoles	p 10
• La Cité éducative	p 10
3 / Des moyens renforcés au service des projets	p 13
A / Des moyens mis à disposition pour le bon fonctionnement des écoles	p 13
B / Un soutien renforcé pour l'équipement des écoles	p 13
C / Le personnel	p 14
D / Une restauration scolaire de qualité	p 15
E / La maintenance et les travaux d'été	p 16
4 / Les projets d'investissement	p 19
5 / Retour sur les « cartables en vacances » / « colos apprenantes »	p 20
6 / Horaires des écoles	p 21

craftiste

Pour chaque ligne, colorie la syllabe lue.

1

la

me

lu

me

pu

2

pi

3

mi

mo

mi

4

mu

mu

lo

5

ma

po

po

6

e

7

Les chiffres clés de la rentrée scolaire 2025-2026

Les écoles publiques (29 sites scolaires)

- 26 écoles primaires (maternelle + élémentaire)
- 2 écoles maternelles
- 1 école élémentaire
- 2 230* élèves attendus en maternelle répartis dans 103 classes
- 3 690* élèves attendus en élémentaire répartis dans 199 classes ou dispositifs

Soit un effectif estimé à 5 920* élèves pour l'année scolaire 2025-2026 (30 enfants de moins qu'à la rentrée 2024) **répartis dans 302 classes ou dispositifs** (en diminution). La démographie suit une tendance départementale et nationale à la baisse. L'attention portée par l'Education nationale au nombre d'enfants par classe et les dispositions spécifiques aux écoles en quartier politique de la ville contribue à un maintenir un nombre de classes relativement important au regard de l'évolution des effectifs

- 5 951 élèves en septembre 2024, 305 classes
- 6 020 élèves en septembre 2023, 305 classes
- 6 020 élèves en septembre 2022, 302 classes
- 6 041 élèves en septembre 2021, 306 classes
- 6 238 élèves en septembre 2020, 308 classes

Le personnel municipal de la direction de l'Éducation : **450 agents permanents et 300 agents non permanents.**

La restauration scolaire : **entre 5 000 et 5 300 repas servis par jour** (moyenne en 2024-2025).

Les bâtiments scolaires : **955 000 € de travaux réalisés au cours de l'été.**

En maternelle

Environ 2 230 élèves* sont attendus dans les 103* classes maternelles caennaises pour la rentrée.

Les **dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans** (DMTA) sont reconduits pour la rentrée 2025-2026. Ils permettent, dans les quartiers prioritaires où ils sont implantés, d'offrir une scolarisation précoce avec des moyens spécifiques adaptés à cette tranche d'âge : **un enseignant, un ATSEM et un éducateur spécialisé pour les jeunes enfants** (mise à disposition par le CCAS-Direction de la Petite Enfance).

Les DMTA dans leurs interventions **intègrent un important volet parentalité**, ils sollicitent et favorisent l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et la vie de l'école. Pour cela, chaque dispositif dispose d'une **classe adaptée à l'âge des enfants et d'un espace attenant**.

Implantés au sein des écoles Michel Pondaven, Reine Mathilde, Albert Camus, Louis Le Châtelier et Léopold Sédar Senghor, les DMTA scolarisaient cette année **65% des enfants de moins de 3 ans inscrits en écoles publiques**. Les DMTA de Michel Pondaven et Louis Le Chatelier rayonnent dans leurs quartiers d'implantation (Chemin Vert et Grâce de Dieu) et peuvent scolariser pour une année de transition des élèves des autres écoles du quartier. Le dispositif de l'école Léopold Sédar Senghor accueille également, sur identification des partenaires, des enfants qui relèvent ensuite de l'école Les Vikings, Puits Picard ou Clos Herbert.

Pour les **élèves de Grande Section (GS)**, les effectifs des classes d'écoles appartenant au réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) sont dédoublés. Dans les autres écoles, **l'objectif est de limiter à un maximum de 24 élèves par classe les effectifs pour faciliter les apprentissages**.

En élémentaire

3 690 élèves sont attendus dans les 185* classes ordinaires, 13 ULIS école, 1 UEEA**

Davantage de moyens sont proposés en élémentaire. Les classes de CP et CE1 des écoles des quartiers prioritaires et quartiers « politique de la ville » seront à nouveau dédoublées avec un **effectif maximum de 15 élèves par classe**. Dans les autres écoles, tout comme en GS, l'objectif est de **contenir les effectifs classes à 24 élèves maximum pour favoriser les conditions d'apprentissages en CP et CE1**.

* chiffres susceptibles d'évoluer avant la rentrée,

** ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire – UEEA Unité d'enseignement élémentaire autisme.

Les écoles privées

8 écoles primaires (sous contrat d'association avec l'Etat) sont soutenues par la Ville, dans le cadre de ses obligations réglementaires, contribue aux frais de fonctionnement. **Dans le cadre de l'aide sociale facultative, la collectivité apporte également une aide au financement des frais de restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Caen**, et peut aider à la participation des enfants aux classes de découvertes en apportant une aide au financement du projet sous condition de ressource des familles.

En 2024-2025, ces écoles ont accueilli **2 863 élèves (dont 44 % résidaient à Caen)**. Sur l'exercice 2024, la Ville a versé une dotation de fonctionnement aux écoles privées de 898 000 €.

RESTAURANT

SCOLAIRE



1 / Le réseau des écoles caennaises

A / Implantations et retraits de postes d'enseignants par l'Éducation nationale

Les implantations ou retraits s'adaptent à l'évolution de la démographie ou au nombre de dédoublement de classes qui peut varier en fonction des effectifs par niveaux, différents chaque année. La situation pour la rentrée 2025-2026 a donc été ajustée à l'évolution des effectifs. Ainsi en complément des mesures prises lors de l'élaboration de la carte scolaire en avril dernier, **la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) a procédé, en juillet, à deux ajustements au vu d'une baisse des effectifs prévisionnels de 2 écoles.**

Pour les écoles en REP+ (Grâce de Dieu) et en REP (Guérinière), les classes des niveaux GS, CP et CE1 sont toutes dédoublées.

Pour les écoles implantées en quartiers « politique de la Ville » (QPV), le Chemin Vert, la Pierre Heuzé, et le Calvaire Saint Pierre, **l'ensemble des classes de CP et CE1 seront à nouveau à effectifs allégés.**

Le nombre de dispositifs ULIS-école dédié à certains élèves en situation de handicap reste inchangé (13). Dispositif complété par une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA).

Au global, les effectifs des écoles publiques sont en baisse. En 2024, les effectifs à la rentrée de septembre étaient plus faibles qu'attendus, et les moyens sont, de fait, ajustés cette année à cette situation, hétérogène selon la démographie et la dynamique des quartiers.

La Ville de Caen déplore ainsi une balance défavorable de 3 retraits d'emplois sur l'ensemble de ses écoles. La collectivité accompagne ces évolutions et ajuste l'équipement des salles de classes selon l'évolution des effectifs et met à disposition le matériel nécessaire.

A noter qu'en prévision de la livraison de la nouvelle école prévue en septembre 2026, les écoles maternelle Duc Rollon et élémentaire Bicoquet fusionnent en école primaire. Ainsi élèves et enseignants sont, dès à présent, regroupés sous un projet d'établissement et une direction commune, avant de se retrouver en une unité de lieu dans les locaux neufs impasse Duc Rollon. L'école bénéficie par ailleurs d'une implantation d'emploi pour s'ajuster à une hausse des effectifs, à l'implantation sur l'école maternelle (actuellement implantée au sein de l'école René Lemière) et se traduisant par l'organisation d'une classe de GS/CP.

B / Les mesures de carte scolaire

Sous réserve de comptage et d'ajustement de rentrée, **les nouvelles mesures :**

Ecoles	Implantation d'un poste d'enseignant	Retrait d'un poste d'enseignant
Duc Rollon/Bicoquet	X	
Jean Guéhenno	X	
Fernand Léger		X
Haie Vigne		X
Albert Camus		X
Reine Mathilde		X
Lyautey		X

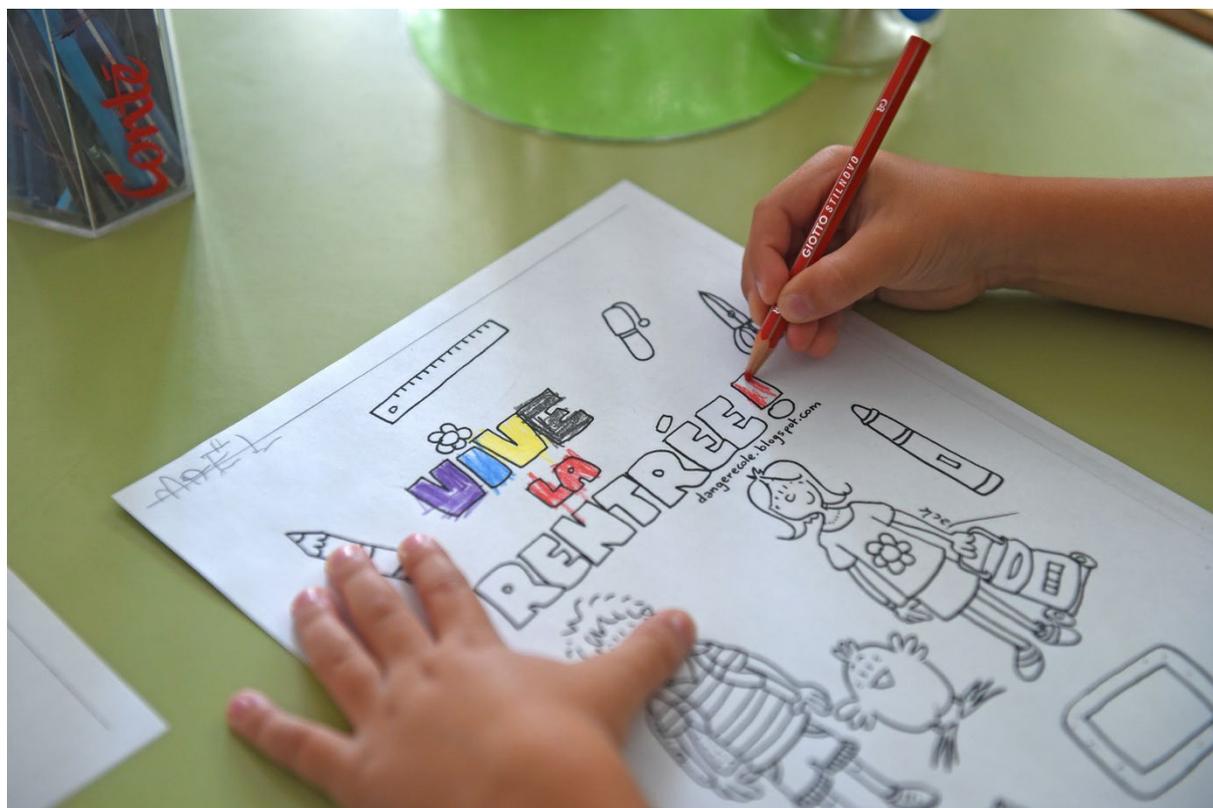
Pour l'école **Pigacière**, l'ouverture provisoire d'une classe, en août 2024, est confirmée pour la rentrée de septembre 2025, tout comme la fermeture opérée pour l'école Clos Herbert.

La ville et la DSDEN sont attentives aux évolutions qui pourraient avoir lieu suite à des mouvements d'inscription ou de radiation durant l'été.

C / Organisation des écoles

Si les écoles maternelle Duc Rollon et élémentaire Bicoquet fusionnent en une seule entité administrative, **la partie maternelle Duc Rollon reste implantée au sein de l'école René Lemièr** jusqu'à la livraison de la nouvelle école prévue pour septembre 2026. Duc Rollon / Bicoquet et René Lemièr disposent chacune de leur propre entité administrative et direction.

L'école **Les Vikings** fera sa rentrée dans les locaux actuels d'élémentaire et de maternelle, mais les classes élémentaires rejoindront en cours d'année les classes maternelles le temps des travaux qui permettront à terme l'accueil de l'ensemble des classes sur un seul site rénové et réorganisé (celui de l'actuelle école élémentaire).



2 / Une impulsion forte des projets et de la réussite éducative

✓ **Les projets éducatifs scolaire (PES) – Les projets éducatifs globaux (PEG).**

Avec plus de 50 actions éducatives tout au long de l'année scolaire, il s'agit d'accompagner les enseignants et les associations sur leurs champs respectifs de compétences mais également de tisser des liens complémentaires entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

✓ **Les Etats Généraux du Handicap le 28 novembre 2025**

Des élèves provenant de classes Ulis / ITEP et de classe ordinaire participeront à la création d'un spectacle qui sera joué le 28 novembre au Conservatoire et Orchestre de Caen dans le cadre des Etats Généraux du Handicap dont le thème sera « La musique ».

✓ **Un accompagnement renforcé pour la pause méridienne**

L'équipe Pilotage des Projets Educatifs en lien avec les coordonnateurs et référents écoles proposeront aux écoliers cette année davantage d'animations-ateliers aux élèves sur le temps du midi. Des clubs sportifs, associations, étudiants... interviendront également pour enrichir l'offre éducative de la pause méridienne.

✓ **Le carnaval des maternelles**

L'action « Caen fête ses écoles » réinvestit le thème du carnaval. Au printemps 2026, dans plusieurs quartiers de Caen, des élèves de maternelle des écoles publiques et privées fêteront un carnaval fait de couleurs et de musique.

✓ **Erasmus+ Caen**

Après le Danemark, L'Estonie, L'Allemagne, la Lituanie, les mobilités et découvertes se poursuivront cette année en Lettonie, pour nos écoliers caennais, cette fois-ci pour les écoles de la Maladrerie et de Vieira da Silva.

Ce projet est financé par l'Union Européenne.

✓ **La végétalisation des cours d'école.**

Pour répondre à l'urgence climatique, la Ville de Caen a engagé différentes actions dont la végétalisation des cours d'écoles en est une résultante.

L'objectif est de modifier certaines cours trop minérales en y ajoutant des arbres et des espaces verts comme autant d'îlots fraîcheurs ombragés tout en favorisant la perméabilité des sols.

Après l'école Michel Pondaven en 2022, les écoles Victor Lesage et Hubert Lyautey en 2023, les écoles Bosnières et Reine Mathilde en 2024, les projets de végétalisation concerneront en 2025-2026 Henri Brunet et La Pigacière.

✓ **La Cité éducative**

En 2022, la Ville de Caen a été **labelisée Cité éducative**, pour 3 ans. Dans ce cadre, elle a élaboré avec la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale et la Préfecture une stratégie partagée et ambitieuse pour améliorer les conditions de réussite des enfants et des élèves.

Le projet caennais a ciblé les 5 quartiers prioritaires « politique de la Ville » : **Chemin Vert, Calvaire-Saint-Pierre, Pierre-Heuzé, Guérinière et Grâce de Dieu.**

La Cité éducative de Caen a structuré son plan d'action autour de **4 axes prioritaires** :

- 1. Accompagnement des parcours éducatifs**
- 2. Accompagnement à la santé**
- 3. Accompagnement à la parentalité**
- 4. Accompagnement des publics à besoins particuliers**

Durant ces 3 années de labélisation, **des groupes thématiques ont réuni des acteurs d'horizons professionnels différents autour de thèmes variés** (accueil du public allophone, climat scolaire...). Ils ont notamment **permis d'impulser la mise en œuvre de formations croisées pour resserrer les collaborations et unir les compétences des professionnels et des parents dans les 5 quartiers prioritaires.**

La Cité éducative a mis en place un **appel à projets annuel afin de soutenir des démarches partenariales innovantes** à destination des jeunes Caennais des quartiers prioritaires.

Dans ce cadre, **près de 150 projets ont été soutenus par la Cité éducative caennaise, pour intensifier les prises en charge de réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans** (Parcours éducatif du mercredi après-midi, projets multi partenariaux autour de la santé, du développement durable, des projets d'éducation artistique et culturel, réponse à des besoins identifiés par les partenaires...)

Un événement « Cité éducative » a réuni en février 2024 des enseignants, des associations, des parents d'élèves, des partenaires institutionnels pour présenter le bilan à mi-parcours de la Cité éducative.

Afin d'accompagner les porteurs de projets et préciser les intentions de l'appel à projets, **un vademécum a été créé.** Enfin des vidéos témoignage ont été réalisées pour mieux faire comprendre la démarche de la Cité éducative et découvrir certains projets mis en place.

Fort de ce bilan positif, **les 3 copilotes ont décidé de candidater auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) afin d'obtenir à nouveau la labellisation Cité éducative pour 2025-2026-2027.** Cette candidature a reçu **un avis favorable en avril 2025.**

La Ville de Caen est de nouveau labellisée Cité éducative jusqu'au 31 décembre 2027. Le périmètre d'intervention est inchangé à savoir les 5 quartiers prioritaires et les établissements scolaires déjà impliqués.

Conformément à l'ambition de la coordination nationale, **la cité éducative caennaise va s'articuler autour de 3 grands objectifs :**

- **Conforter le rôle de l'école**
- **Promouvoir la continuité éducative**
- **Ouvrir le champ des possibles**

La convention cadre triennale de labellisation qui fixe les orientations stratégiques et le plan d'actions ainsi que les modalités d'organisation de financement et d'évaluation **devrait être signée au cours de ce second semestre 2025** par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale, la Préfecture, la Ville et le CCAS de Caen.

LES COULEURS PRIMAIRES



3 / Des moyens renforcés au service des projets

A / Des moyens mis à disposition pour le bon fonctionnement des écoles

La Ville soutient les écoles au quotidien pour leur bon fonctionnement. La direction de l'Education détermine et attribue annuellement un budget à chaque école pour un fonctionnement autonome de petits achats (fournitures scolaires, papeterie, jeux...) ou en matière de transport pour les diverses sorties.

En parallèle, la direction contribue aux achats ou prestations plus importants (le nécessaire d'entretien, le linge, le mobilier, la motricité, le numérique etc...).

C'est un budget de près de 800 000€ qui est consacré uniquement au fonctionnement courant des établissements (hors ressources humaines), auquel viendra se rajouter un budget d'environ 350 000€ en investissement, pour l'achat ou le renouvellement du mobilier ou matériel.

Une partie du budget est également consacrée aux produits et matériel d'entretien, dans le respect de la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), la santé des agents, mais aussi dans un souci environnemental.

En ce qui concerne l'entretien dans son ensemble (locaux, restauration, jouets...) la Direction de l'Education souhaite faire évoluer ses achats dans ce domaine. La réduction des produits chimiques en faveur d'appareils à vapeur est l'un de ses objectifs. L'achat de matériel d'entretien adapté contribuant à la diminution des troubles musculosquelettiques des agents en est un autre.

B / Un soutien renforcé pour l'équipement des écoles

Pour suivre l'ensemble de ces outils, la Ville de Caen dédie désormais **deux postes à temps plein de techniciens informatiques de la direction des systèmes d'information**, chargés de l'installation et de la maintenance du parc informatique des écoles publiques.

✓ **Les outils numériques au service de la réussite éducative**

La ville a décidé, en concertation avec les services de l'Education nationale, d'équiper toutes les classes élémentaires en **vidéo projecteurs**. Objectif atteint !

Un passage progressif vers les grandes sections de maternelle est actuellement en cours.

Tous les directeurs d'école sont dotés d'un ordinateur portable et d'un smartphone pour gérer toutes les situations.

✓ **ENT ONE (Espaces numériques de travail)**

L'espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe, fonctionnalités d'accès à des ressources numériques mises à disposition des élèves par l'enseignant...).

En lien avec la Direction des services de l'Éducation nationale, **la Ville accompagne la montée en puissance de l'utilisation de cet outil.**

✓ MOBILIER SCOLAIRE

Des achats de mobilier pour rendre les classes plus modulables. **66 000 € sont consacrés à l'achat du mobilier des écoles.**

Les évolutions pédagogiques mais également l'amélioration des conditions de travail des agents d'entretien **ont amené la Ville à progressivement remplacer, le mobilier des classes élémentaires principalement constituées de tables doubles avec chaises attenantes par du mobilier individuel.**

C / Le personnel

450 agents permanents et 300 agents non permanents au sein de la direction de l'Éducation contribuent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des enseignants, à l'entretien des locaux, à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel comprend 29 référents écoles, soutenus, sur les sites plus importants, par 6 aide-référents. Les référents écoles encadrent les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), les agents de service scolaire et les surveillants de pause méridienne. **Ils organisent le fonctionnement de la pause méridienne et mettent en place, en lien avec le responsable de la restauration,** des actions éducatives au sein des restaurants scolaires. Ils font le lien avec les familles pour la gestion de la fréquentation de la restauration scolaire.

Parallèlement, **la restauration scolaire est assurée par le personnel de deux cuisines de secteur** (Michel Pondaven, Michel Trégore), une cuisine de production (Henri Brunet) ainsi que **par les 130 agents des 28 cuisines relais** qui participent à la remise en température des plats, au service et à l'entretien-désinfection des locaux.

26 agents de service de l'équipe mobile consolident les équipes en postes fixes et interviennent en remplacement dans les écoles maternelles, primaires et restaurants scolaires.

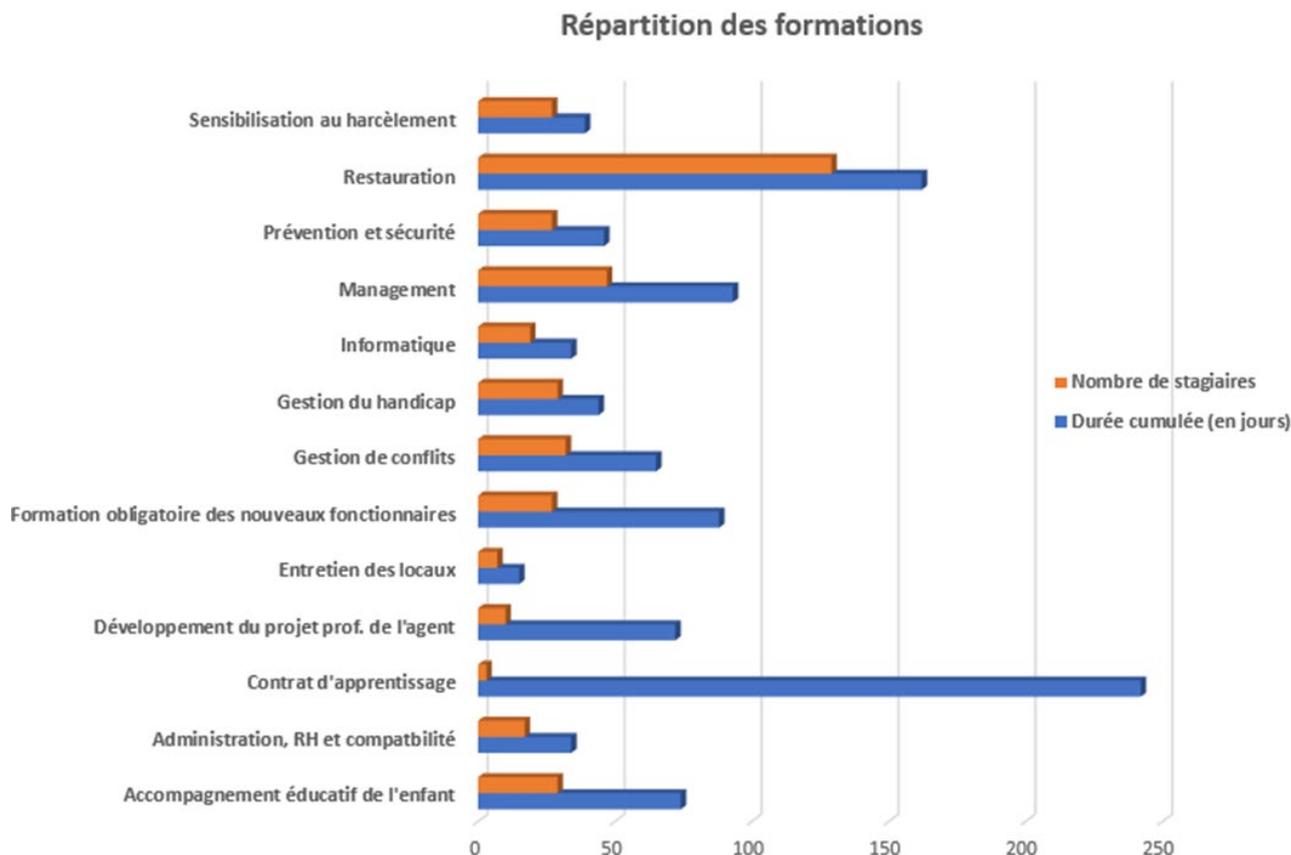
130 agents participent au quotidien à l'entretien des locaux avec une organisation qui renforce le volume d'heures d'entretien dans les écoles, en dehors de la présence des enfants, tout en améliorant le rythme de travail des agents.

Différentes actions ont été menées courant 2025 afin d'accompagner les équipes ou d'anticiper les évolutions des métiers :

- **Organisation de réunions rassemblant les équipes par secteur tous métiers confondus** afin de répondre aux questionnements en matière de ressources humaines et de développer les échanges avec les services et entre pairs.
- **Sensibilisation à la prévention de discriminations à caractère sexistes et racistes** notamment de tous les agents de la direction lors de la réunion annuelle. Deux comédiens ont rappelé le cadre légal et les points de vigilance avec une approche interactive sous forme de saynètes et mises en situation.
- **Participation en petits groupes de l'ensemble des ATSEM aux journées GPEC** (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) organisées par la direction des ressources humaines sur l'usure professionnelle et la seconde partie de carrière.
- Durant l'année scolaire 2024-2025, **264 agents ont pu bénéficier de l'une des 86 actions de formations réalisées pour une durée totale de 768 jours d'absence pour formation** (hors durée des contrats d'apprentissage).

Conformément aux besoins collectifs identifiés, **un accent particulier a été mis sur le renforcement de la ligne managériale, ainsi que sur l'hygiène en restauration collective par l'intermédiaire d'un coordonnateur restauration.**

La poursuite des formations sur la gestion du handicap, la gestion de conflits, la prévention et la sécurité des agents, ainsi que l'accompagnement éducatif des enfants, mais également l'aide individuelle à la réalisation du projet professionnel des agents complète le tableau ci-dessous présenté.



La réunion de préparation de la rentrée scolaire a lieu le jeudi 28 août 2025 avec les référents écoles et les responsables restauration. L'objectif est de partager toutes les informations pratiques de la rentrée et de faciliter tous les contacts avec la communauté éducative sur le terrain.

D / Une restauration scolaire de qualité

La Ville de Caen a souhaité une restauration scolaire en régie directe afin de conserver la maîtrise de la qualité des plus de 700 000 repas annuels servis dans les écoles, ainsi que de sa politique d'achat des denrées alimentaires.

Dans ce cadre, la Ville de Caen a mis en œuvre **depuis le 1^{er} janvier 2021**, soit avec un an d'avance sur les obligations de la loi EGAlim, un marché public de denrées alimentaires durables et relevant des signes officiels de

la qualité et de l'origine (SIQO) : bio, label rouge, AOP, AOC, IGP, STG, produit fermier, issu d'une exploitation à haute valeur environnementale, pêche durable.

Si l'objectif de la loi d'atteindre 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits biologiques dans la composition des repas a été atteint dès 2021, la Ville de Caen est en constante progression sur ce taux qui a atteint 62% pour l'année civile 2024.

Cette démarche d'achats, s'inscrivant en complémentarité des précédents engagements de la Ville tels que le Small Business Act signé en octobre 2016 entre les représentants de l'économie locale et la Ville, **permet par ailleurs d'augmenter la part des PME dans les marchés publics pour des achats davantage locaux, durables et solidaires.**

Il faut aussi rappeler que la Ville de Caen est engagée depuis le début de l'année 2021 dans **l'utilisation exclusive de contenants de transport en inox, et ce en avance de la loi EGAlim qui prévoyait l'arrêt de l'usage des contenants en plastique à l'horizon 2025.**

L'ensemble des 29 restaurants scolaires est également impliqué dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plusieurs campagnes ont été menées avec des résultats à l'échelle de la ville entre 66 et 69 grammes/convive/repas (l'équivalent d'un demi-yaourt par personne), soit très en-dessous de la référence admise de 100 grammes pour la restauration maternelle et élémentaire.

Par ailleurs, afin de s'engager toujours plus en avant dans une démarche respectueuse de l'environnement, **la Ville de Caen va équiper, à la rentrée 2025, tous ses restaurants de maternelle de serviettes en tissu, en remplacement des serviettes en papier.** La Ville assurera leur entretien. Le retour de cette expérimentation maternelle à l'échelle de la ville permettra d'envisager un possible élargissement de la mesure aux restaurants élémentaires.

L'ensemble de ces actions a pour objectif de maintenir le taux très élevé de fréquentation de la restauration scolaire (autour de 80% tous les jours) qui est un indicateur positif du niveau de satisfaction tant des enfants que des attentes des parents d'élèves.

E / Maintenance et travaux d'été 2025

Le patrimoine communal ne concerne que les établissements publics.

La superficie totale des bâtiments à entretenir est d'environ 110 000 m² (auxquels s'ajoutent les extérieurs comprenant les espaces verts et les cours), soit environ 25% du patrimoine bâti total de la Ville de Caen.

Décomposition du budget « maintenance scolaire »

Ce budget d'investissement est **destiné à entretenir et améliorer le patrimoine bâti des écoles ainsi que les extérieurs**, à assurer la sécurité incendie des personnes, la sécurité structurale des bâtiments ainsi qu'à assurer la prévention des accidents (jeux d'extérieur, risques de chutes ou de blessures).

Le montant de ce budget pour les bâtiments scolaires, pour 2025, est de 1 075 416 €.

Il est à noter que **l'essentiel du budget est alloué à des travaux dont la réalisation s'effectue pendant les congés scolaires d'été.**

Les travaux significatifs de maintenance réalisés durant l'été 2025

955 000 € de travaux prévus au cours de l'été

✓ **Remplacement de menuiseries extérieures, clôtures, portails**

Authie sud, Léopold Sédar Senghor, Pigacière

✓ **Travaux extérieurs**

Changement des jeux de cours ou installation d'éléments supplémentaires : Bosnières

✓ **Travaux intérieurs**

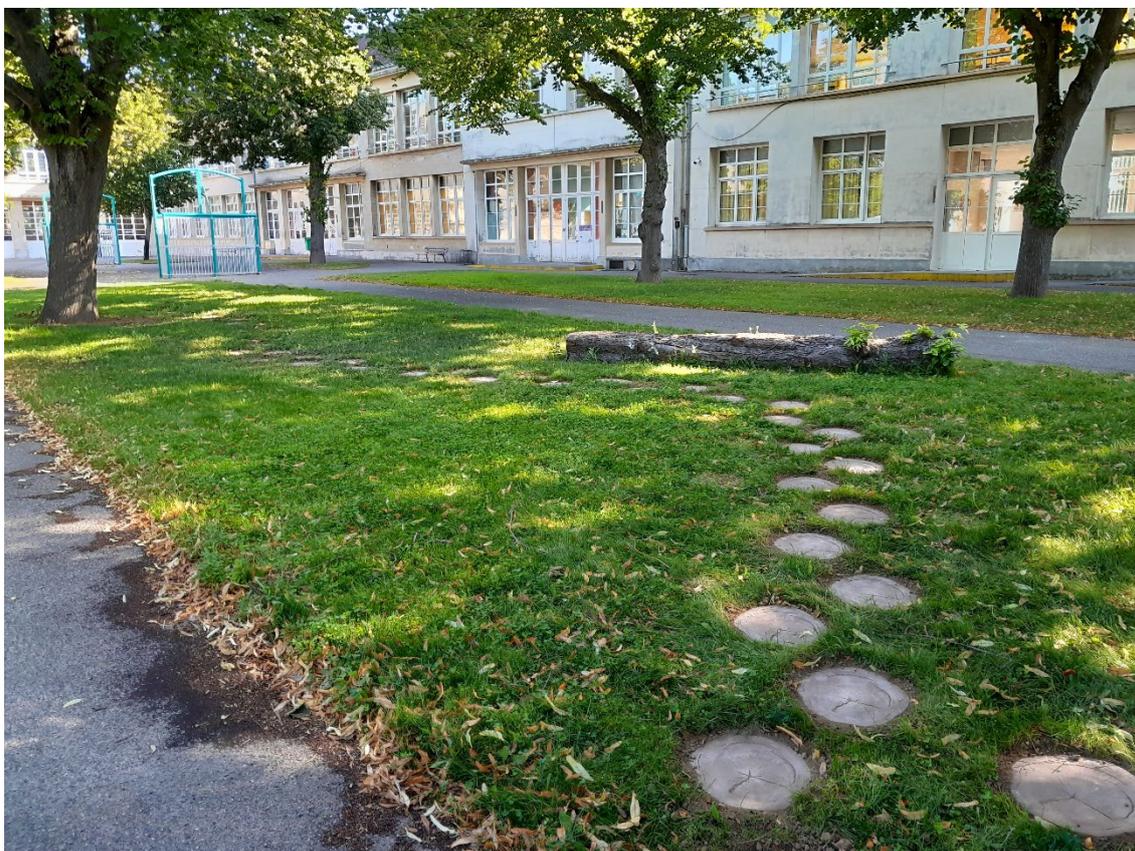
Remise en peinture de salles de classes, halls, couloirs, cages d'escaliers : toutes écoles

Sanitaires et eau : Clos Herbert, Eustache Restout, Jean Moulin, Lyautey, Venelle aux Champs

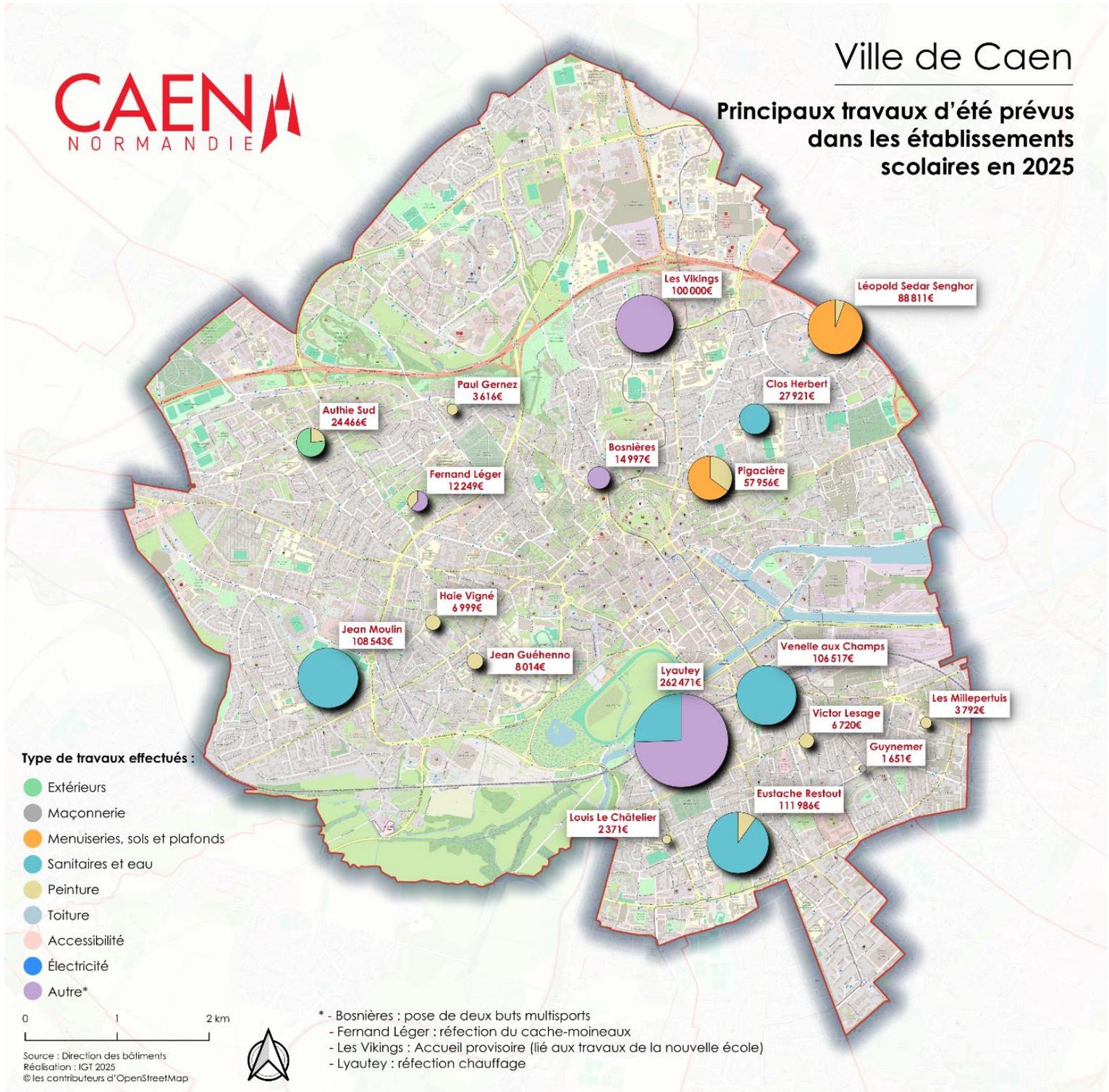
Réfection chauffage : Lyautey

✓ **Travaux d'aménagement :**

Ecole provisoire (accueil provisoire durant la construction de la nouvelle école) : Les Vikings



Carte des principaux travaux réalisés pendant l'été 2025



4 / Les projets d'investissement

Priorité de la Ville, l'éducation bénéficie d'un budget d'investissement conséquent. Notre volonté est d'offrir un accueil de qualité, qui répond aux préoccupations environnementales et de sécurité, un accueil pour tous où le handicap est systématiquement pris en compte, un accueil pour préparer nos enfants aux défis de demain. La qualité des bâtiments de la Ville, tout comme les moyens développés dans les actions éducatives et le numérique par exemple, sont des éléments essentiels à la réussite scolaire.

Outre les moyens annuels dédiés à l'entretien et à la modernisation du patrimoine scolaire, **quatre projets d'ampleur sont lancés** :

- **Regroupement des écoles Bicoquet et Duc Rollon sur le site de Duc Rollon** : début des travaux en juillet 2024 pour une livraison prévue en septembre 2026
- **Reconstruction de l'école Puits Picard** : début des travaux en janvier 2025 pour une livraison prévue en septembre 2026
- **Regroupement des écoles maternelle et élémentaire Les Vikings** : début des travaux au 1^{er} trimestre 2026 pour une livraison prévue en septembre 2027
- **Reconstruction de l'école Vieira Da Silva** : actuellement en phase projet une livraison prévue en septembre 2028



5 / Retour sur les « cartables en vacances » et les « colos apprenantes »

Pour la Ville de Caen, la fin du mois d'août est aussi, depuis 19 ans, celle de la mise en place de l'action « cartables en vacances » qui permet à certains élèves entrant en CP de reprendre progressivement le chemin de l'école avec un enseignant le matin et des animateurs l'après-midi durant les deux dernières semaines des vacances. La Ville de Caen finance intégralement le dispositif dans 4 quartiers de Caen, les enseignants repèrent au mois de juin les enfants susceptibles de bénéficier de cette action (2€ par jour, repas inclus, demandés aux familles). Nos partenaires associatifs (MJC / Centres d'animation) organisent le projet au sein de leurs structures. **60 enfants de grande section bénéficient de cette action.**

Les « colos apprenantes »

Du 7 juillet au 29 août 2025, les « colos apprenantes » ont accueillis des **enfants et des jeunes scolarisés de 3 à 17 ans**, en priorité ceux domiciliés dans les quartiers prioritaires, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire.

Ces séjours d'une durée minimum de 5 jours ont permis aux enfants de bénéficier d'un renforcement de leurs apprentissages tout en favorisant la découverte, la culture, le sport et le développement durable.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Direction Départementale Jeunesse Engagement et Sport (DDJES) du Calvados, la Ville de CAEN et son CCAS se sont appuyés sur le Programme de Réussite éducative caennais pour **accompagner l'inscription et participer au financement de « colos apprenantes » en faveur de 54 enfants**, au cours de cet été 2025. Les séjours proposés par des opérateurs locaux (UNCMT, AROEVEN, La Ligue de l'enseignement) se sont déroulés en Normandie.



6 / Horaires des écoles

La semaine est organisée sur **quatre jours**.

La durée de la pause méridienne est uniformisée pour l'ensemble des écoles, celle-ci est d'une durée de 1h45.

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles Primaires	Albert Camus	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
	Authie Sud	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Bosnières	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	AMPB	matin 7h30 soir 18h30
	Cinq Continents	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
	Clos Herbert	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Eustache Restout	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Duc Rollon-Bicoquet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
		8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20		matin 7h40 soir 18h30
	Fernand Léger	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Haie Vigné	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Henri Brunet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	CA La Prairie	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Guéhenno	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Moulin	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Le17b, centre d'animation Venoix	matin 7h30 soir 19h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
	L. Sédar Senghor	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
	Les Vikings	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Calvaire Saint-Pierre	matin 7h30 soir 18h30
E 8h35-11h35		11h35-13h20	13h20-16h20			
Louis Le Chatelier	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Centre de loisirs de la Grâce-de-Dieu	matin 7h30 soir 18h15	
Lyautey	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30	

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles Primaires	Maladrière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Tandem	matin 7h50 soir 18h30
	Michel Pondaven	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Michel Trégoire	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
	Millepertuis	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC La Guérinière	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30		
	Paul Gernez	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Pigacière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h45 soir 18h30
	Puits Picard	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	Centre d'animation Clémenceau	matin 7h30 soir 18h30
	Reine Mathilde	M 8h40-11h40	11h40-13h25	13h25-16h25	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
		E 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30		
René Lemièrre	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30	
Vieira da Silva	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Centre de loisirs de la Grâce-de-Dieu	matin 7h30 soir 18h15	
Ecole Elémentaire	Victor Lesage	8h50-11h50	11h50-13h35	13h35-16h35	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Ecoles Maternelles	Guynemer	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Venelle aux Champs	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30



CONTACT PRESSE

Sophie de Floris

02 31 30 45 03

07 89 28 38 29

s.defloris@caen.fr

CAEN.FR